

DÉFINITION DU DOMAINE D'ÉVALUATION

Formation générale des adultes

Programme de la formation de base diversifiée

Informatique

COMPLÉMENT DE FORMATION EN INFORMATIQUE

INF-5084-1

Janvier 2020

Table des matières

Introduction	1
Contenu de l'évaluation	2
Précisions sur le contenu de l'évaluation	3
Les critères d'évaluation	3
La maîtrise des connaissances.....	3
La pondération	4
Les savoirs	4
Spécifications des instruments d'évaluation	5
L'épreuve : nombre de parties, sections, déroulement et durée	5
La composition de l'épreuve.....	5
Les outils de collecte de données	5
Le matériel autorisé.....	5
Les outils de jugement	6
Le seuil de réussite	6
La reprise.....	6
Annexe	7
Grilles d'évaluation à interprétation critérielle	9

Introduction

La définition du domaine d'évaluation (DDE) assure la correspondance entre le cours et les instruments d'évaluation. Elle sert à sélectionner, à organiser et à décrire les éléments essentiels et représentatifs du cours. Elle se fonde sur le programme d'études et le cours, et ne peut en aucun cas les remplacer lors de la planification des activités d'enseignement.

Toutes les définitions du domaine d'évaluation élaborées après le 30 juin 2014 par le ministère de l'Éducation et de l'Enseignement supérieur sont prescrites. Par conséquent, ce sont les documents de référence servant à l'élaboration de toute épreuve, tant les épreuves ministérielles que les épreuves élaborées par les centres d'éducation des adultes ou par la Société GRICS (BIM). Les DDE permettent ainsi de préparer des épreuves en versions équivalentes et valides à l'échelle provinciale¹.

Par ailleurs, comme le précise la Politique d'évaluation des apprentissages, il est essentiel que l'adulte sache ce sur quoi il sera évalué et ce qu'on attend de lui². Les DDE et les grilles d'évaluation à interprétation critérielle sont recommandées à cette fin.

-
1. GOUVERNEMENT DU QUÉBEC, MINISTÈRE DE L'ÉDUCATION (2003), *Politique d'évaluation des apprentissages*, p. 55.
 2. *Ibid.*, p. 11.

Contenu de l'évaluation

Renseignements généraux	
<p>Domaines généraux de formation³</p> <ul style="list-style-type: none"> • Orientation et entrepreneuriat • Vivre-ensemble et citoyenneté <p>Domaine d'apprentissage</p> <ul style="list-style-type: none"> • Mathématique, science et technologie <p>Familles de situations</p> <ul style="list-style-type: none"> • Information <ul style="list-style-type: none"> – Communiquer en utilisant les services informatisés • Création <ul style="list-style-type: none"> – Découvrir les champs d'action de l'informatique en consultant la documentation et en expérimentant – Créer en utilisant correctement les fonctions appropriées • Pensée critique <ul style="list-style-type: none"> – Évaluer sa production en se fixant des normes de qualité 	<p>Programme d'études</p> <ul style="list-style-type: none"> • Informatique <p>Cours</p> <ul style="list-style-type: none"> • Complément de formation en informatique
Éléments essentiels visés par l'évaluation	
<p>Compétences disciplinaires</p> <ol style="list-style-type: none"> 1. Interagir dans un environnement informatique 2. Produire des documents informatisés 	<p>Catégories de savoirs</p> <ul style="list-style-type: none"> • Contexte des situations spécifiques nécessitant l'utilisation et l'intégration d'éléments de contenus disciplinaires complémentaires à ceux qui sont offerts dans les autres cours du programme • Schémas conceptuels en jeu dans le traitement des situations spécifiques • Appropriation des commandes et des fonctions nécessaires • Traitement des situations spécifiques
Critères d'évaluation	
<p>Critère d'évaluation de la compétence 1</p> <ol style="list-style-type: none"> 1.1 Utilisation de stratégies pertinentes pour interagir et se dépanner <p>Critères d'évaluation de la compétence 2</p> <ol style="list-style-type: none"> 2.1 Planification rigoureuse de la production 2.2 Mise en application des outils et fonctionnalités appropriés 2.3 Respect rigoureux des contraintes identifiées 	<p>Maîtrise des connaissances</p> <p>La maîtrise des connaissances suppose leur acquisition, leur compréhension, leur application et leur mobilisation, d'où le lien d'interdépendance entre les connaissances et les critères d'évaluation des compétences.</p>

3. Les domaines généraux de formation indiqués sont ceux qui ont été ciblés pour ce cours dans le programme d'études. Toutefois, la personne qui conçoit l'épreuve peut exploiter d'autres domaines généraux de formation.

Précisions sur le contenu de l'évaluation

Les critères d'évaluation

Les critères d'évaluation sont les mêmes que ceux présentés dans le cours.

Le critère 1.1 est peu ou pas mesuré par l'épreuve. Pour porter un jugement sur ce critère, l'enseignante ou l'enseignant observera plutôt l'adulte en classe. Évidemment, toute observation qui pourrait être faite au cours de l'épreuve serait également prise en compte⁴.

Précisions sur les critères d'évaluation

1.1 Utilisation de stratégies pertinentes pour interagir et se dépanner

Ce critère mesure la capacité de l'adulte à utiliser les sources d'aide informatiques (ex. : fonction aide de l'application, tutoriel, Internet).

2.1 Planification rigoureuse de la production

Ce critère mesure la capacité de l'adulte à déterminer les éléments nécessaires à la réalisation du projet.

2.2 Mise en application des outils et fonctionnalités appropriés

Ce critère mesure la capacité de l'adulte à utiliser les commandes et les fonctions de l'application.

2.3 Respect rigoureux des contraintes identifiées

Ce critère mesure la capacité de l'adulte à présenter un document qui tient compte des exigences propres à la tâche et des normes de qualité qui s'y rapportent.

La maîtrise des connaissances

Les connaissances sont évaluées en même temps que les compétences, à l'aide des tâches liées aux critères d'évaluation.

4. Puisque ce critère est mesuré à des fins de sanction, l'enseignante ou l'enseignant doit porter un jugement sur la capacité de l'adulte **au terme du cours**. La note accordée ne doit pas correspondre à une compilation de mesures prises à différents moments du cours.

La pondération

La pondération des compétences est établie en fonction de l'importance relative accordée à chacune d'entre elles dans le cours. La répartition des points s'effectue comme suit :

Compétence 1 « Interagir dans un environnement informatique » : 15 %

Compétence 2 « Produire des documents informatisés » : 85 %

La pondération des critères d'évaluation est inscrite dans les outils de jugement fournis dans le *Guide de correction et d'évaluation*. L'adulte doit connaître les critères à partir desquels il est évalué et la pondération accordée à chacun d'eux.

Les savoirs

Le tableau suivant présente les savoirs qui sont prescrits dans le cours. Cependant, dans un contexte particulier, notamment quand une application n'offre pas les outils et les commandes nécessaires à l'atteinte de tous ces savoirs, il est possible de remplacer les savoirs manquants par d'autres équivalents.

L'épreuve doit nécessiter la mobilisation d'un échantillon représentatif des savoirs indiqués dans le tableau.

Contenu disciplinaire

Catégories de savoirs	Savoirs
Contexte des situations spécifiques nécessitant l'utilisation et l'intégration d'éléments de contenus disciplinaires complémentaires à ceux qui sont offerts dans les autres cours du programme	
Schémas conceptuels en jeu dans le traitement des situations spécifiques	<ul style="list-style-type: none"> • Principaux concepts, objets et propriétés d'objets • Fonctions et procédures • Outils et commandes • Intrants et extrants
Appropriation des commandes et des fonctions nécessaires	<ul style="list-style-type: none"> • Identifier les possibilités de l'application • Relever les commandes et fonctions nécessaires au projet • Recourir à la documentation et aux ressources nécessaires
Traitement des situations spécifiques	<ul style="list-style-type: none"> • Utiliser les commandes et fonctions et, le cas échéant, créer et modifier des objets • Réviser le produit ou la démarche • Le cas échéant, diffuser le produit final

Spécifications des instruments d'évaluation

L'épreuve : nombre de parties, sections, déroulement et durée

L'épreuve est administrée en une séance d'évaluation. L'adulte gère lui-même le temps mis à sa disposition.

Durée : 180 minutes

La composition de l'épreuve

La tâche consiste à réaliser un projet qui permet de démontrer une connaissance pratique approfondie d'une application (non émergente) déjà explorée dans un autre cours du programme. Il peut aussi s'agir d'un projet qui permet de démontrer une connaissance pratique d'une application (non émergente) qui ne fait pas partie du programme⁵.

Les outils de collecte de données

- Le *Cahier de l'adulte*
- La production de l'adulte (ex. : document informatisé)
- Les feuilles imprimées, le cas échéant

Le matériel autorisé

- Support informatique (ordinateur ou autre) sur lequel est installée l'application*
- Accès Internet
- Périphériques ou technologies nécessaires à la production (ex. : imprimante, robot, casque de réalité virtuelle), le cas échéant
- Support amovible (ou espace de stockage), sur lequel sont installés les fichiers nécessaires à la production, le cas échéant
- Notes de cours personnelles de l'adulte
- Tout document de référence, sur support papier ou électronique

* Matériel nécessaire

5. Ce cours porte sur l'utilisation d'une application (non émergente). Il revient à l'établissement de choisir l'application, dans la mesure où celle-ci permet d'explorer la majorité des savoirs du cours.

Les outils de jugement

Pour l'évaluation des compétences « Interagir dans un environnement informatique » et « Produire des documents informatisés », la grille d'évaluation à interprétation critérielle (une pour chaque compétence) est l'outil que l'enseignante ou l'enseignant utilise pour porter un jugement. L'interprétation critérielle consiste à comparer les données recueillies avec ce qui est attendu de l'adulte⁶. Ces grilles sont prescrites et comportent l'échelle d'appréciation suivante :

Manifestation d'une compétence :

- Marquée
- Assurée
- Acceptable
- Peu développée
- Très peu développée

Une liste de vérification peut être fournie à l'enseignante ou à l'enseignant pour faciliter l'utilisation des grilles d'évaluation à interprétation critérielle. Elle se trouve dans le *Guide de correction et d'évaluation*.

Le seuil de réussite

Le seuil de réussite est de 60 %.

La reprise

L'épreuve est reprise en entier.

6. GOUVERNEMENT DU QUÉBEC, MINISTÈRE DE L'ÉDUCATION (2003), *Politique d'évaluation des apprentissages*, p. 34.

**ANNEXE – GRILLES D'ÉVALUATION À
INTERPRÉTATION CRITÉRIELLE**

Formation générale des adultes

ÉVALUATION

Grilles d'évaluation à interprétation critérielle

Nom de l'adulte

Nom de l'enseignante ou de l'enseignant

Date

Programme de la formation de base diversifiée
Informatique

Cours
Complément de formation en informatique
INF-5084-1

Compétence 1 : Interagir dans un environnement informatique (15 %)**Consignes :**

- Pour chaque critère, encerclez l'énoncé ou les énoncés correspondant au rendement de l'adulte.
- En vous rappelant que seuls les points prévus dans la grille sont attribuables, inscrivez ceux obtenus dans les cases appropriées.

Échelle d'appréciation Critère d'évaluation	Manifestation d'une compétence marquée	Manifestation d'une compétence assurée	Manifestation d'une compétence acceptable	Manifestation d'une compétence peu développée	Manifestation d'une compétence très peu développée	Note
1.1 Utilisation de stratégies pertinentes pour interagir et se dépanner	Utilise toujours les sources d'aide pertinentes pour se dépanner. 10	Utilise presque toujours les sources d'aide pertinentes pour se dépanner. 8	Utilise la plupart du temps les sources d'aide pertinentes pour se dépanner. 6	Utilise parfois les sources d'aide pertinentes pour se dépanner. 4	Utilise rarement les sources d'aide pertinentes pour se dépanner. 2	___/15
	Son interaction avec l'application témoigne d'un haut niveau de familiarité. 5	Son interaction avec l'application témoigne d'une bonne familiarité. 4	Son interaction avec l'application témoigne d'une familiarité en développement. 3	Son interaction avec l'application témoigne de peu de familiarité. 2	Son interaction avec l'application témoigne de très peu de familiarité. 1	
Note pour la compétence 1 :						___/15

La note 0 est attribuée lorsque le rendement de l'adulte ne correspond en rien aux énoncés inscrits dans la grille.

Compétence 2 : Produire des documents informatisés (85 %)**Consignes :**

- Pour chaque critère, encerclez l'énoncé ou les énoncés correspondant au rendement de l'adulte.
- En vous rappelant que seuls les points prévus dans la grille sont attribuables, inscrivez ceux obtenus dans les cases appropriées.

Échelle d'appréciation Critères d'évaluation	Manifestation d'une compétence marquée	Manifestation d'une compétence assurée	Manifestation d'une compétence acceptable	Manifestation d'une compétence peu développée	Manifestation d'une compétence très peu développée	Note
2.1 Planification rigoureuse de la production	La planification, qu'elle prenne la forme d'un texte, d'une liste, d'un croquis ou une autre forme, est très détaillée; tous les éléments nécessaires sont pris en compte. 15	La planification, qu'elle prenne la forme d'un texte, d'une liste, d'un croquis ou une autre forme, est assez détaillée; presque tous les éléments nécessaires sont pris en compte. 12	La planification, qu'elle prenne la forme d'un texte, d'une liste, d'un croquis ou une autre forme, est partielle, mais la plupart des éléments nécessaires sont pris en compte. 9	La planification, qu'elle prenne la forme d'un texte, d'une liste, d'un croquis ou une autre forme, est partielle; la plupart des éléments nécessaires sont omis. 6	La planification, qu'elle prenne la forme d'un texte, d'une liste, d'un croquis ou une autre forme, est très partielle. 3	__/15
2.2 Mise en application des outils et fonctionnalités appropriés	La production témoigne d'un niveau de maîtrise très élevé de l'utilisation des commandes et des fonctions. 40	La production témoigne d'un niveau de maîtrise élevé de l'utilisation des commandes et des fonctions. 32	La production témoigne d'un niveau de maîtrise suffisant de l'utilisation des commandes et des fonctions. 24	La production témoigne d'un faible niveau de maîtrise de l'utilisation des commandes et des fonctions. 16	La production témoigne d'un très faible niveau de maîtrise de l'utilisation des commandes et des fonctions. 8	__/40
2.3 Respect rigoureux des contraintes identifiées	La production tient compte de toutes les exigences de la tâche et des normes de qualité qui s'y rapportent. 30	La production tient compte de presque toutes les exigences de la tâche et des normes de qualité qui s'y rapportent. 24	La production tient compte de la plupart des exigences de la tâche et des normes de qualité qui s'y rapportent. 18	La production tient peu compte des exigences de la tâche et des normes de qualité qui s'y rapportent. 12	La production tient très peu compte des exigences de la tâche et des normes de qualité qui s'y rapportent. 6	__/30
Note pour la compétence 2 :						__/85

La note 0 est attribuée lorsque le rendement de l'adulte ne correspond en rien aux énoncés inscrits dans la grille.

**Éducation
et Enseignement
supérieur**

Québec 